

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal de Beauharnois adoptera le budget pour l'exercice financier 2020 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 10 décembre 2019 à 19 h**, à la salle du conseil située au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

La séance extraordinaire portant sur le budget sera suivie de la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Beauharnois, ce 28 novembre 2019

Me Karen Loko, greffière